

## NOUVELLES DU BAC

### Différents collaborateurs du BAC

Volume 67, numéro 2, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1105269ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1105269ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

collaborateurs du BAC, D. (1999). NOUVELLES DU BAC. *Assurances*, 67(2), 305–309. <https://doi.org/10.7202/1105269ar>

The industry's investment income, excluding realized gains, did not grow last year. Canadian equity markets lost more than 30 percent of their value, on average, between April and October, reflecting international economic problems. Reliance primarily on interest income, and strength in equity markets in the early and final parts of the year ensured stable investment income for the industry.

Insurers ended the year with solid industry fundamentals, strong capitalization, and, adjusted for the ice storm, most underwriting performance measurers remain near the strongest level in twenty years. The industry continues to maintain sound fundamentals. A return to firmer markets, however, may take another 12 to 18 months.

\*\*\*

## **A. *Affaires Financières*, Rapport trimestriel du Comité des affaires financières, mars 1999.**

### **■ Le Comité en bref, par Stuart Kistruck**

Le Comité des affaires financières se penche sur des questions financières, fiscales et législatives. Il s'intéresse actuellement aux trois mandats suivants :

#### Examen des plans et dépenses du BSIF

Le surintendant fédéral, John Palmer, rencontrera encore une fois cette année les membres du Comité des affaires financières pour discuter des plans de dépenses du BSIF pour 1999-2000. Comme par les années antérieures, cette rencontre permettra de discuter des taux de cotisation et des frais d'utilisation imposés par le BSIF, et d'autres modifications.

Nous prévoyons un échange sur la restructuration en cours au BSIF. Le Bureau procède actuellement à d'importantes réformes. La rencontre est prévue pour le 20 avril.

#### Colloque sur les affaires financières

Le troisième colloque annuel du BAC sur les affaires financières se tiendra le mercredi 24 mars, au Centre Sheraton de Toronto.

Fred Gorbet sera le conférencier invité. Fred Gorbet était directeur exécutif du Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadien. Il commentera les options relatives à la réforme de la législation.

Comme au cours des deux dernières années, le colloque portera sur les nouvelles questions auxquelles les assureurs de dommages sont confrontés, notamment au chapitre de la fiscalité, des rapports et de la réglementation.

### Consultations prébudgétaires

Le BAC participe à des discussions avec le gouvernement fédéral et les provinces au sujet des priorités en matière de recettes et de dépenses publiques. Ce processus annuel constitue un élément essentiel de nos discussions permanentes sur la réforme de la fiscalité et de la réglementation.

### ■ **Groupe de travail sur la fiscalité, par Eileen Young**

Les travaux du Comité seront présidés en 1999 par Eileen Young. Voici quelques-uns des principaux mandats.

#### Contrats de cautionnement

Une nouvelle disposition législative a été déposée par le ministre des Finances au sujet des cautions d'exécution. En vertu du nouvel article, le bénéficiaire de services de construction doit payer la TPS sur les versements à effectuer au terme du contrat après la poursuite des travaux de construction suivant l'application de la caution. Les modifications s'appliquent aux opérations effectuées après le 8 octobre 1998.

#### Impôt sur le capital en Ontario

Par ailleurs, pendant tout l'automne, le BAC a collaboré avec l'ACCAP pour discuter de solutions à la suite des récents changements apportés à l'impôt sur le capital en Ontario qui ont malencontreusement l'effet d'imposer un impôt supplémentaire aux sociétés d'assurance membres d'une société de portefeuille. Les modifications apportées à la Loi pour changer l'impôt sur le capital de l'Ontario ont été promulguées en décembre 1998. Il faudra également modifier la réglementation. Le Comité de travail sur la fiscalité continuera de suivre l'évolution de cette question.

#### Évaluation au prix du marché

Le Groupe de travail poursuit ses travaux en vue de préparer un mémoire sur l'évaluation au prix du marché qui sera remis au ministère des Finances au début de 1999. Ce mémoire renfermera plusieurs arguments nouveaux, y compris des résultats d'un court

sondage auprès des membres du Groupe de travail sur la fiscalité pour mesurer l'instabilité des acomptes provisionnels. Les recherches indiquent qu'aucun autre pays n'évalue les titres des institutions financières auprès du marché aux fins de l'impôt si ce n'est pas déjà le cas aux fins comptables. Le Groupe examine d'autres détails.

### Compte du siège social

Les travaux effectués par Revenu Canada en vue d'interpréter le statut fiscal du compte du siège social se poursuivent. Nous recommandons aux sociétés membres qui possèdent l'expérience de la vérification au sujet de la position de Revenu Canada relativement au compte du siège social de communiquer avec le BAC.

### Prix de transfert

Le Groupe de travail sur la fiscalité examinera la question du prix de transfert. Selon les premiers travaux effectués, la majeure partie de la vulnérabilité exprimée dans le mémoire avait trait à des accords de réassurance avec une société mère étrangère. Les membres du Groupe de travail ont accepté de consulter des représentants de leurs sociétés au sujet de cette question.

### Réglementation internationale

Le Groupe de travail sur la fiscalité a amorcé ses travaux en vue de déterminer les répercussions du projet de réglementation internationale des sociétés d'assurance vie proposée par le ministère des Finances sur le secteur des assurances de dommages.

## ■ **Finances, par Doug Hogan**

Doug Hogan a accepté d'assumer la présidence du sous-comité après la fin du mandat de Norm McIntyre à ce poste.

### Projet du CINC sur la comptabilité d'assurance

Le Comité international de la normalisation de la comptabilité (CINC) devrait produire un exposé sondage dans le but de proposer des nouvelles normes détaillées pour les rapports financiers (comptabilisation et divulgation) des sociétés d'assurance au milieu de 1999. Les auteurs de ce rapport devraient proposer d'importantes modifications au rapport financier des sociétés d'assurance. Doug Hogan participe aux travaux d'un groupe de travail de l'ICCA pour mettre au point la réponse du Canada au projet du CINC. Pour le

moment, les membres du Groupe de travail s'entendent peu sur bon nombre de questions importantes, y compris sur la façon et le moment de comptabiliser les recettes et les risques de sinistres.

Le sous-comité surveille de près les questions soulevées par ce projet et il consacrerá une partie de sa prochaine réunion à une discussion sur l'incidence du projet du CINC sur les rapports des sociétés canadiennes d'assurance de dommages. Si le sous-comité établit son propre consensus au sujet des questions principales, il recommandera au BAC de rédiger une réponse à l'exposé sondage.

### Actualisation

Le BSIF a interrompu ses travaux sur l'actualisation des réserves actuarielles jusqu'à ce que les questions de plus grande envergure soulevées par le rapport du projet du CINC sur la comptabilité d'assurance soient examinées. Cependant, l'Institut canadien des actuaires poursuit activement ses travaux pour respecter les conditions posées par le BISF dans son document de travail de 1997. Le sous-comité continuera de suivre l'évolution de cette question.

### Ligne directrice du Québec sur les instruments dérivés

L'Inspecteur général des institutions financières du Québec s'est adressé au BAC au sujet d'un nouveau projet de ligne directrice sur les produits dérivés pour les assureurs de dommages. L'organisme de réglementation du Québec connaît l'existence de la ligne directrice du BSIF au sujet des instruments dérivés, mais désire élaborer une ligne directrice adaptée aux assureurs de dommages. L'inspecteur a noté que les assureurs de dommages sont plus susceptibles d'utiliser les instruments dérivés pour gérer le risque de tremblement de terre. Les membres du sous-comité aideront le bureau du BAC à Montréal à participer à la mise au point de la ligne directrice de l'organisme de réglementation du Québec en 1999.

### Ligne directrice sur la divulgation annuelle

Le BSIF reformule actuellement sa ligne directrice sur la divulgation annuelle. Les membres du sous-comité continuent de croire que la plus grande partie des renseignements exigés en vertu de la ligne directrice s'apparente de près aux exigences de divulgation de l'ICCA et de l'ICA. Cependant, cette question est prioritaire pour le BSIF, qui entend mettre la nouvelle ligne directrice en oeuvre pour l'exercice 1999.

## **B. Perspectives, Analyse trimestrielle de la situation financière de l'industrie canadienne des assurances IARD, Volume 5, numéro 1, mars 1999.**

### **■ Une année mémorable, par Paul Kovacs**

La tempête de verglas de janvier a été le point tournant en 1998 pour l'industrie canadienne de l'assurance. Plus de 700 000 demandes d'indemnisation totalisant 1,44 milliard de dollars ont été réglées, soit trois fois plus qu'à l'issue de tout autre sinistre de notre histoire. Il s'agit d'un défi et d'un succès remarquables pour le pays et pour l'industrie de l'assurance. Ce sera certainement une année mémorable.

La tempête de verglas, la faiblesse cyclique et la baisse des revenus de placement ont contribué à la baisse de 42 % des revenus de l'industrie l'an dernier. Selon les données préliminaires de fin d'année publiées par Statistique Canada, le ratio combiné de l'industrie a augmenté, passant de 103,1 à 107,6 % entre 1997 et 1998.

En tenant compte des coûts ponctuels attribuables à la tempête de verglas, on observe une légère détérioration, l'an dernier, de plusieurs indicateurs du rendement de l'industrie. Cela reflète une faiblesse cyclique. Par exemple, le coût de l'assurance automobile en Ontario a reculé de plus de 10 % au cours des deux dernières années. Plusieurs autres marchés de l'assurance à travers le pays affichent une certaine faiblesse. Mais même un sinistre comme la tempête de verglas n'a pas contribué au redressement de ces marchés.

Abstraction faite des gains réalisés, le revenu de placement de l'industrie n'a pas augmenté l'an dernier. Entre avril et octobre, les bourses canadiennes ont perdu plus de 30 % de leur valeur en moyenne, reflétant les bouleversements économiques internationaux. Le recours privilégié au revenu d'intérêt et la vigueur des marchés boursiers au début et à la fin de l'année ont contribué à la stabilité du revenu de placement de l'industrie.

Les assureurs ont terminé l'année en bénéficiant de la solidité des fondements de l'industrie et d'une solide capitalisation. En outre, compte tenu de la tempête de verglas, la plupart des mesures de rendement des activités de souscription demeurent près de leur niveau le plus élevé en 20 ans. L'industrie continue de demeurer saine. En revanche, le raffermissement des marchés pourrait prendre encore 12 à 18 mois.